

3. « PEUT-ON METTRE EN PÉRIL LA SANTÉ DES CITOYENS AU NOM DE L'ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE ? »

« Peut-on mettre en péril la santé des citoyens au nom de l'évolution technologique ? Jusqu'où un service remplit-il réellement une fonction d'utilité publique ? Autant de questions et d'inquiétudes que suscitent, au sein de la population, le développement des technologies " sans fil " et en particulier de l'UMTS, la troisième génération de téléphonie mobile qui ouvre la porte à une série de nouvelles applications (TV, Internet, GPS, etc).

Or, de nombreux citoyens s'opposent totalement au développement de l'UMTS car l'apport de cette nouvelle technologie est, selon eux, purement ludique et commercial. Ce « plus » est donc dérisoire et ne justifie en aucun cas l'augmentation des risques de nuisances pour les riverains. » ⁽³⁾

Face aux risques évoqués, certains posent la question de l'utilité d'un tel développement de la téléphonie mobile.



3 : De la technologie utile à la technologie gadget : la dérive de la téléphonie mobile, Virginie Hess, iEW, 12 novembre 2008.